

# CHAMPIONNATS NATIONAUX INDIVIDUELS

Samedi, le 15 juillet 2017 et

Dimanche, le 16 juillet 2017

Schiffange - Stade Jean Jacoby - C.A.S.

## 1. Programme

Hommes ( Espoirs et Seniors) 100 m - 200 m - 400 m - 800 m 1500 m - 5000 m - 10000 m<sup>1</sup> - 110 m haies - 400 m haies<sup>1</sup> - 3000 m steeple<sup>2</sup>.

longueur - hauteur - triple - perche - poids - javelot - disque - marteau.

Dames (Espoirs et Seniors) 100 m - 200 m - 400 m - 800 m 1500 m - 3000 m - 10.000 m<sup>1</sup> - 100 m haies - 400 m haies<sup>1</sup> - 3000 m steeple<sup>2</sup>.

longueur - hauteur - triple - perche - poids - javelot - disque - marteau.

<sup>1,2</sup>: Les championnats nationaux Espoirs & Seniors masculins et féminins

<sup>1</sup> du 10.000 m et du 400 m haies ont eu lieu le 30 avril 2017 à Esch-sur-Alzette

<sup>2</sup> du 3000 m steeple ont eu lieu le 20 mai 2017 à Dudelange

## 2. Durée des Championnats

Les championnats se déroulent en 2 journées.

## 3. Participation

3.1. - Les championnats nationaux individuels sont ouverts aux catégories d'âge:

a) des Minimes masculins et féminines dans les limites de l'article 12 du code d'athlétisme,

b) des Cadets et Cadettes, des Juniors masculins et féminines et des Espoirs et Seniors masculins et féminines affiliés à la F.L.A , aux athlètes de nationalité luxembourgeoise affilié/e/s à une fédération étrangère membre de l'I.A.A.F.

3.2. - Le nombre des épreuves auxquelles peut participer un/e athlète est illimité.

3.3. - Le titre de champion dans les catégories Espoirs/ Seniors peut uniquement être décerné aux athlètes de nationalité luxembourgeoise. Les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> places du podium sont sujettes à cette même condition. Lorsque dans ces catégories l'athlète classé/e premier/ère est de nationalité étrangère il/elle se verra décerner le titre de « champion/ne de la fédération ».

## 4. Titre Seniors

Sous réserve des dispositions des articles 23 et 24 du Code d'Athlétisme, le titre de champion dans la catégorie des Seniors est décerné à l'athlète classé premier dans la course ou dans le concours annoncé comme championnat seniors dans le programme officiel de la F.L.A. ou désigné comme tel par le juge-arbitre de la réunion sans égard à la catégorie d'âge à laquelle il appartient. Les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> places du podium ainsi que le classement restant suivent la même règle.

## 5. Modalités d'organisation

### Courses

a. Épreuves de sprint : la répartition des séries se fait d'après les meilleures performances réalisées par les athlètes entre le 1<sup>er</sup> janvier de l'année précédant ces championnats et le délai d'inscription (résultats homologués).

Si le nombre des concurrents ne dépasse pas le nombre des couloirs disponibles, il n'y aura pas de séries. La finale sera alors courue à l'heure prévue pour les séries.

Si le nombre de séries est inférieur à la moitié des couloirs disponibles, les deux premiers de chaque série se qualifient pour la finale. La finale est complétée par les athlètes ayant réalisé les meilleurs

temps derrière les qualifiés directs. Les performances réalisées en séries seront déterminantes pour la répartition des couloirs en finale qui se fera par tirage au sort.

#### b. Épreuves de demi-fond et de fond :

Dans les courses de demi-fond et de fond, les concurrents peuvent être répartis en deux finales (A et B) en principe, en fonction de leur meilleure performance de la saison et, à défaut, de la saison précédente. Le juge-arbitre de la réunion peut déroger audit principe en raison de considérations sportives dûment motivées. Seul le vainqueur de la finale A groupant les meilleurs athlètes a droit au titre de champion. Les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> places du podium ainsi que le classement suivant sont sujets à cette même règle. Dans cet ordre d'idées, il y a lieu de veiller à établir les finales sans égard aux catégories d'âge auxquelles les athlètes appartiennent.

### **Concours**

#### a. Hauteur Dames: hauteur initiale 1,40 m

Progression: 1,40 m - 1,45 m - 1,50 m - 1,60 m - et puis + 3 cm.

L'athlète restée seule dans le concours et qui a déjà gagné le concours a le droit de choisir les hauteurs suivantes.

#### b. Hauteur Hommes: hauteur initiale 1,65 m

Progression: 1,65 m - 1,70 m - 1,75 m - 1,80 m - 1,85 m - 1,90 m -  
1,93 m et puis + 3 cm

L'athlète resté seul dans le concours et qui a déjà gagné le concours a le droit de choisir les hauteurs suivantes.

#### c. Perche Dames: hauteur initiale 2,40 m

Progression: 2,70 m - 2,85 m - 3,00 m - et puis + 10 cm

L'athlète restée seule dans le concours et qui a déjà gagné le concours a le droit de choisir les hauteurs suivantes.

#### d. Perche Hommes: hauteur initiale 3,25 m

Progression: 3,25 m - 3,40 m et puis + 10 cm.

L'athlète resté seul dans le concours et qui a déjà gagné le concours a le droit de choisir les hauteurs suivantes.

#### e. Longueur, Triple-Saut, Lancers - Lorsqu'il y a plus de 8 concurrents, chaque athlète a droit à 3 essais.

Les 8 concurrents ayant réalisé les meilleurs résultats ont droit à 3 essais supplémentaires. Lorsqu'il y a 8 concurrents ou moins, chaque concurrent a droit à 6 essais.

### **6. Contrôle des engins (poids, disque, javelot)**

Les athlètes peuvent utiliser leurs propres engins pour les épreuves des lancers si, au préalable, ceux-ci ont été contrôlés et marqués. Toute performance réalisée avec un engin non contrôlé ne sera pas homologuée. Les engins sont contrôlés 60 minutes avant le début du concours respectif au dépôt de matériel du stade.

### **7. Chambre d'appel**

Tous les athlètes inscrits aux Championnats, doivent confirmer leur participation au plus tard 60 minutes avant le début de l'épreuve respective.

### **8. Réclamations**

Article IAAF 146, voir page 41 du présent Guide sub « Lignes de conduite administratives et techniques »

-> Publication des résultats - Réclamations.

## 9. Imprévus

Les cas non prévus par le présent règlement sont tranchés par le juge-arbitre de la réunion.

## 10. Horaires

### 1ère journée : Samedi, le 15 juillet 2017

14.30 h		perche Hommes disque Hommes
15.00 h	110 m haies Hommes <b>Finale</b>	longueur Dames poids Dames hauteur Dames
15.15 h	100 m Hommes séries	
15.30 h	400 m Dames séries	
15.40 h	400 m Hommes séries	
15.50 h	100 m Dames séries	
16.00 h		poids Hommes disque Dames
16.05 h	800 m Hommes <b>Finale</b>	triple saut Hommes
16.15 h	1500 m Dames <b>Finale</b>	
16.25 h	200 m Hommes séries	
16.40 h	200 m Dames séries	
16.55 h	5000 m Hommes <b>Finale A</b>	
17.15 h	5000 m Hommes <b>Finale B</b>	

### 2e journée : Dimanche, le 16 juillet 2017

13.30 h.		marteau Dames
14.00 h.		marteau Hommes
14.30 h		perche Dames
15.00 h	100 m haies Dames <b>Finale</b>	hauteur Hommes javelot Dames longueur Hommes
15.15 h	100 m Hommes <b>Finale</b>	
15.25 h	100 m Dames <b>Finale</b>	
15.35 h	800 m Dames <b>Finale</b>	
15.45 h	1500 m Hommes <b>Finale A</b>	
15.55 h	1500 m Hommes <b>Finale B</b>	
16.00 h		javelot Hommes
16.05 h	400 m Dames <b>Finale</b>	
16.15 h	400 m Hommes <b>Finale</b>	triple-saut Dames
16.30 h	200 m Dames <b>Finale</b>	
16.40 h	200 m Hommes <b>Finale</b>	
16.55 h	3000 m Dames <b>Finale</b>	

## 11. Inscriptions

Les inscriptions nominatives sont à adresser au plus tard pour le mardi 11 juillet 2017 à 24.00 heures :

-> C.A.S. : e-mail : [cas@pt.lu](mailto:cas@pt.lu)

-> F.L.A. : e-mail : [inscription@outdoor2017 fla.lu](mailto:inscription@outdoor2017 fla.lu) Fax : 48 05 72

Les noms des juges et la composition des équipes de relais sont à communiquer à l'organisateur ensemble avec les inscriptions

Des inscriptions tardives sont acceptées jusqu'à une heure avant le début de l'épreuve en question contre paiement de 4 € par inscription.